



## GOUVERNEMENT WALLON



LE VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE

**MAXIME PRÉVOT**

*TRAVAUX PUBLICS, SANTÉ,  
ACTION SOCIALE ET PATRIMOINE*

COMMUNE DE WELLIN  
Collège communal  
Administration communale  
de et à,  
**6920 Wellin**

Nos Réf. : TRAV/32955 (à rappeler)  
Personne de contact : Dominique VERLAINE (081/321.792)  
E-mail : dominique.verlaine@gov.wallonie.be



Namur, le 21 janvier 2016

**Concerne :** Plan Infrastructures 2016-2019

Madame la Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Ce jour, le Gouvernement wallon vient d'approuver, sous mon impulsion, le "Plan Infrastructures 2016-2019", visant à moderniser nos infrastructures routières et fluviales pour le développement socio-économique de la Wallonie.

Concrètement, 640 millions d'euros de chantiers seront programmés puis réalisés, entre 2016 et 2019, dans notre région. Ce plan s'articulera autour de quatre axes importants: la poursuite de la réhabilitation des grands axes routiers (autoroutes), la réhabilitation et la sécurisation des traversées d'agglomérations et des routes (réseau dit secondaire), les routes de l'emploi et les voies hydrauliques.

Au-delà de la remise à niveau du revêtement des voiries régionales, ce plan aux montants inégalés permettra également de sécuriser nombre de carrefours ou traversées d'agglomération, cette action figurant aux cotés des nombreuses autres que j'ai souhaité mettre en place (prévention, sensibilisation, répression, etc.) pour atteindre l'objectif retenu par le Gouvernement wallon, à savoir, passer sous la barre des 200 tués maximum par an sur nos routes à l'horizon 2020, soit une réduction de 50% du nombre de décès. Le Plan Infrastructures vise également la création d'emplois, à la fois en connectant mieux les pôles d'activités aux infrastructures mais également en procurant du travail au secteur de la construction. D'après une étude indépendante, le budget de 640 millions d'euros devrait permettre la création de 6 à 8.000 emplois.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de vous informer que les dossiers suivants ont été retenus dans le Plan Infrastructures 2016-2019 :

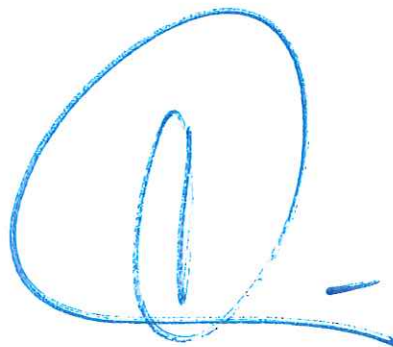
- Réhabilitation du revêtement - Traversée de Lomprez sur la N835 (950.000€)
- Sécurisation du carrefour de l'Halma sur la N4-N94 (700.000€)

Ces montants, estimatifs et sur base des fiches de pré-études réalisées, seront pris en charge intégralement par la Wallonie ou la SOFICO. Toutes les informations techniques vous seront communiquées ultérieurement par la Direction générale des Routes du Service public de Wallonie, notamment au sujet des études et de la programmation temporelle effective.

Dans les prochains jours, je me permettrai de vous envoyer l'entièreté du Plan Infrastructures sous format papier afin que vous puissiez prendre connaissance de la méthodologie développée et de l'ensemble des chantiers retenus.

Il est évident que toutes les demandes formulées par les Bourgmestres ne pouvaient être retenues dans le cadre de ce Plan. Je rappelle qu'outre ces moyens extraordinaires de 640 millions d'euros, d'importants crédits ordinaires restent disponibles et me permettront, au cours de la législature, de financer d'autres projets mis en évidence notamment par les Commissions Provinciales de Sécurité routière (CPSR).

Me tenant personnellement à votre disposition pour toute question ou information complémentaire, je vous prie de croire, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Maxime PREVOT**